

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

*Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **4 décembre 2018**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.*

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1 (Arrivé à 19 h 08)
Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absent :

Madame Denise Pinard, conseillère # 2

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse, Johanne Delage. Monsieur Luc Bibeau, directeur général, secrétaire trésorier par intérim et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe est présente.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05 par Madame la mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, **appuyée** par Monsieur Jean-Pierre Comtois, l'ordre du jour est adopté.

2018-12-402

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 6 novembre 2018

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois, **appuyée** par Monsieur Philippe Delage, le procès-verbal du 6 novembre 2018 est adopté.

2018-12-403

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

La Mairesse répond aux questions provenant du public.

5. Rapport du directeur incendie

Aucun rapport provenant du Directeur incendie.

Monsieur Richard Blais, conseiller au poste # 1 arrive pour la séance du conseil.

A. Embauche de Madame Julie Veilleux comme pompier volontaire ;

ATTENDU QUE pour permettre de conserver l'effectif nécessaire au sein du service, il est nécessaire d'engager de nouveaux pompiers volontaires;

ATTENDU QUE Madame Julie Veilleux souhaite se joindre à l'équipe;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Blais appuyée par Monsieur Philippe Delage et **résolu unanimement** :

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie accepte de mettre sur une liste d'attente Madame Julie Veilleux en tant que pompier volontaire au sein du Service de sécurité incendie de la municipalité de La Patrie en cas de besoin de nouvelle recrue.

2018-12-404 Résolution adoptée à l'unanimité.

B. Approbation de la Directive de service 27 – Salaire des pompiers 2019 ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que les membres du conseil municipal acceptent la directive de service 27 concernant le salaire des pompiers 2019 qui augmentera selon l'IPC approuvé au Budget 2019.

2018-12-405 Résolution adoptée à l'unanimité.

C. Démission de Monsieur Brandon Rolfe comme pompier volontaire ;

CONSIDERANT la lettre de démission présentée par monsieur Brandon Rolfe ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement

D'accepter la démission de Monsieur Brandon Rolfe comme pompier volontaire à La Patrie ;

De le remercier pour ces années de services.

2018-12-406 Résolution adoptée à l'unanimité.

6. Rapport de la voirie

Dépôt du rapport du directeur de la voirie.

a) Approbation de diverses dépenses ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois, il est **résolu** que les dépenses énumérées plus bas soient autorisées. Ces dépenses sont :

- Inspection équipements espaces clos : 400 \$
- Vérification pompe eaux usées : 425 \$
- Chauffe-eau : 450 \$
- Moteur fournaise salle municipale : 850 \$
- Monte-chaise : 425 \$

Un montant approximatif de 2 550 \$ taxes en sus est prévu pour couvrir la facture à recevoir pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

2018-12-407

Résolution adoptée à l'unanimité.

7. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

8. Correspondances à répondre

a) Dépôt - Démission de Madame Denise Pinard au poste de conseiller numéro 2 ;

Madame Denise Pinard a remis sa démission écrite en date du 8 novembre 2018 au secrétaire-trésorier de la municipalité et son mandat prend fin à la date de la transmission de cet écrit.

Le secrétaire-trésorier dépose cet écrit au conseil à la première séance qui suit sa transmission tel l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* le mentionne.

Le secrétaire-trésorier constate la vacance d'un poste et en avise séance tenante le conseil étant la première séance qui suit la démission conformément à l'article 333, L.E.R.M.

Le président d'élection sera Monsieur Luc Bibeau, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier et doit dans les 30 jours de l'avis de vacance de la combler par une élection partielle, selon le cas, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis ou de la décision comme l'article 339 L.E.R.M.

b) Nominations et responsabilité des élus 2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Patrie a le privilège de mandater des représentants municipaux au sein des organismes;

CONSIDÉRANT QUE ces responsabilités et nominations demeurent effectives tant qu'elles ne seront pas remplacées;

CONSIDÉRANT QUE ces personnes ont accepté ces charges;

PAR CES MOTIFS ET SUR LA PROPOSITION de Madame Chantal Prévost, **appuyée** par Monsieur Philippe Delage, il est **résolu** pour chacun des élus que les nominations et responsabilités soient:

Johanne Delage, *maire*

- MRC
- Urgence
- Comité permanent des ressources humaines
- Comité mise à niveau de la route 257 nord #2014-09-171
- Responsable de l'embellissement
- Contrée du massif
- Comité de l'aménagement consultatif agricole (CA)
- Comité de l'économie et du développement
- Comité DGI
- Comité de la Table d'harmonisation du Mont-Mégantic
- Délégué centre local de développement (CLD) du HSF
- Délégué au comité citoyen

Richard Blais, *conseiller #1*

- Maire suppléant
- Voirie et aqueduc (1)
- Service incendie (1)
- Comité de la 257 nord
- Comité permanent des ressources humaines
- Délégué au comité citoyen

Denise Pinard, *conseillère #2*

- Démission

Nathalie Pilon, *conseillère #3*

- Responsable de la famille et des aînées (1)
- Bibliothèque La Patrie et BCPE
- Déléguée Route des Sommets
- Délégué des loisirs HSF, loisirs La Patrie, conseil sport loisir Estrie (2)
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) (2)
- Délégué Comité Citoyen (2)
- Comité du Contré du Massif Mont-Mégantic

Jean-Pierre Comtois, *conseiller #4*

- Responsable de la famille et des aînées (2)
- Comité permanent des ressources humaines
- Bâtiment (1)
- Service incendie (2)
- Moisson Haut-Saint-François
- Table de concertation des aînés du HSF
- Transport HSF
- Centre de recherche sur le vieillissement (LIPPA)

Philippe Delage, *conseiller #5*

- Entente sur les équipements utilisés pour la déphosphatation des étangs non aérés
- Délégué des loisirs HSF, loisirs La Patrie, conseil sport loisir Estrie (1)
- Voirie et aqueduc (2)
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) (1)

Chantal Prévost, conseillère #6

- Entente sur les équipements utilisés pour la déphosphatation des étangs non aérés
- Sécurité civile (mesure d'urgence) (1)
- Urgence
- Bâtiment (1)
- Responsable de l'embellissement

2018-12-408 Résolution adoptée à l'unanimité.

c) Adhésion ADMQ 2019 ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise l'adhésion 2019 de Monsieur Luc Bibeau, directeur général par intérim ainsi que l'inscription de celui-ci au cours *C1. Directeur général et secrétaire-trésorier : environnement légal, politique et public* à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour un montant totalisant 959 \$ taxes incluses

De renouveler l'adhésion de Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe à l'Association des Directeurs municipaux du Québec pour un montant de 865 \$ taxes incluses.

2018-12-409 Résolution adoptée à l'unanimité.

d) Adhésion FQM 2019

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal de La Patrie confirme son adhésion à la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) pour l'année 2019 au montant de 1266.38 \$ taxes incluses.

2018-12-410 Résolution adoptée à l'unanimité.

e) Approbation des dépenses pour la demande de subvention au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour le reprofilage de fossés du chemin de la Petite-Angleterre, Petit-Québec, Petit-Canada Est, Bethléem, rang Cohoes et la route Daniel

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Philippe Delage
APPUYE par Madame Chantal Prévost
Et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le conseil approuve les dépenses, au coût total de 27 962.80 \$ taxes incluses pour les travaux exécutés sur le chemin de la Petite-Angleterre, Petit-Québec, Petit-Canada Est, Bethléem, rang Cohoes et la route Daniel, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité de La Patrie et que le dossier de vérification a été constitué, pour un montant subventionné de 15 000 \$ dossier no. 00026710-1-41027 (05) – 2018-07-10-14 pour les travaux exécutés sur chemin de la Petite-Angleterre, Petit-Québec, Petit-Canada Est, Bethléem, rang Cohoes et la route Daniel du programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration Circonscription électorale de Mégantic.

2018-12-411 Résolution adoptée à l'unanimité.

f) Le taux d'IPC pour 2019 ;

La directrice générale adjointe informe les membres du conseil que le taux d'IPC sera de 2.2 % pour l'année 2019 tel qu'indiqué sur Statistique Canada pour septembre 2018.

g) Offre de service Code Libre ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais, **appuyée par** Monsieur Philippe Delage, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie accepte l'offre de services de Code Libre pour une banque de 40 heures au coût de 3 280 \$ taxes en sus telle que décrite sur la soumission no. S-1055 en date du 2018-11-23.

2018-12-412 Résolution adoptée à l'unanimité.

h) Adhésion Chambre de commerce du HSF ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal de La Patrie confirme son adhésion à la Chambre de commerce du Haut-St-François pour l'année 2019 au montant de 132,22 \$ taxes incluses.

2018-12-413 Résolution adoptée à l'unanimité.

i) Fondation Pauline Beaudry – invitation spectacle-bénéfice ;

Considérant que cette activité de collecte de fonds est essentielle à la poursuite de leur mission de soulager la pauvreté en subvenant principalement aux besoins

alimentaires des personnes démunies de la MRC du Haut-Saint-François ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Madame Johanne Delage et Monsieur Philippe Delage à participer au spectacle-bénéfice à Weedon, le 7 février 2019 à 20 h au Centre culturel (272, 7^e Avenue) au coût de 35 \$ du billet.

2018-12-414 Résolution adoptée à l'unanimité.

j) Centre de Santé Cookshire – Invitation 4 à 7 Noël au Château ;

Considérant que le Comité de la mini urgence HSF souhaite amasser des fonds pour leur << Projet de clinique de sans rendez-vous pour tous>> dans le Haut-Saint-François ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise Messieurs Luc Bibeau et Jean-Pierre Comtois ainsi que Madame Johanne Delage à participer au 4 à 7 Noël au Château qui aura lieu le 8 décembre 2018 au Château Pope pour un montant de 120 \$ par personne. Les frais de déplacement seront remboursés tels que la Politique interne le mentionne.

2018-12-415 Résolution adoptée à l'unanimité.

k) Contribution Journal régional le Haut-Saint-François ;

Considérant que cet engagement financier de notre part permet à nos citoyens de recevoir gratuitement, toutes les deux semaines, le seul média régional qui parle des gens d'ici ;

Considérant que les coûts de production ont considérablement augmenté depuis 13 ans et qu'ils ont multiplié les efforts pour nous éviter une augmentation au cours de ces années ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal donne une contribution de 1.20 \$ par habitant, soit un montant de 894 \$.

2018-12-416 Résolution adoptée à l'unanimité.

l) Renouvellement Code des municipalités, Lois principales et complémentaires, feuilles mobiles ;

Considérant que le Code des municipalités, Lois principales et complémentaires subit de nombreuses mises à jour au courant de l'année ;

Considérant que nous devons déboursier une somme pour obtenir ses mises à jour papier ;

Considérant que le Code municipal du Québec est accessible en tout temps, et ce gratuitement sur internet ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal ne renouvelle pas avec Wolters Kluwer pour obtenir la mise à jour papier du Code municipal du Québec.

2018-12-417

Résolution adoptée à l'unanimité.

m) Carrefour action municipale et famille – La grande semaine des tout-petits 3^e édition ;

Considérant que La Grande semaine des tout-petits est une occasion de sensibilisation, de dialogue et de mobilisation sociétale en faveur de la petite enfance et de la périnatalité ;

Considérant que la Grande semaine des tout-petits est une occasion de plus à saisir pour faire rayonner les activités et les projets en faveur de l'enfance réalisés dans votre municipalité et de sensibiliser votre milieu à l'importance d'agir tôt.

Considérant que le Carrefour action municipale et famille est heureux de participer à cet événement mobilisateur qui réunira différents acteurs en petite enfance dans le but de mieux travailler ensemble en faveur des enfants ;

Considérant que les objectifs de ce grand rassemblement sont d'informer sur l'état de bien-être des tout-petits, de sensibiliser les acteurs du milieu, de les mobiliser autour de l'importance d'agir tôt et de mettre en valeur les bons coups réalisés en matière d'enfance ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Madame Nathalie Pilon
Et résolu unanimement

Que la municipalité est intéressée à joindre le réseau des Municipalités amie des enfants et de souligner son intérêt pour le programme d'accréditation auprès du Carrefour action municipale et Famille.

2018-12-418

Résolution adoptée à l'unanimité.

n) Abrogation résolution 03-05-87 – service collectif public ;

Considérant la résolution :

Sur la proposition de Monsieur Bruno Gobeil, appuyée par Monsieur Robert Décary, il est résolu que le service de l'eau potable et le service de l'eau usée concernant les immeubles de service collectif public (salle municipale, centre communautaire, caserne incendie, presbytère, église, école, garderie et loisirs) soient payés par l'ensemble des contribuables de la municipalité par une répartition de 28 unités ce qui représente 12 % des coûts engendrés pour l'utilisation et l'entretien de ces services.

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal abroge la résolution 03-05-87 concernant le service collectif public pour l'intégrer dans le règlement de taxation annuel.

2018-12-419 Résolution adoptée à l'unanimité.

o) Appui aux Cercles de Fermières du Québec ;

Considérant que les Cercles de Fermières du Québec sollicitent l'appui des différentes municipalités du Québec ;

Considérant que les Cercles de Fermières, par leur bénévolat, soutiennent plusieurs causes locales à travers la province ;

Considérant que les Cercles de Fermières distribuent dans les hôpitaux, les CSSS, à certaines églises et auprès des démunis des milliers d'objets faits par ses membres ;

Considérant que les Cercles de Fermières distribuent des objets de première nécessité dans les maisons de femmes battues et de soins palliatifs, à Centraide, à la Société du cancer et à la Saint-Vincent-de-Paul, à travers le Québec ;

Considérant que les Cercles de Fermières amassent des fonds pour de nobles causes, dont la fondation OLO, qui aide les futures mamans dans des milieux défavorisés à donner naissance à des bébés en santé, Mira qui poursuit l'objectif d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation et en réadaptation, ainsi qu'à l'Associated Country Women of the World (ACWW), dont le mandat est de financer des projets à travers le monde pour aider les femmes pauvres à changer leur avenir ainsi que celui de leurs enfants ;

Considérant que plus de 450 municipalités de la province ont appuyé le projet rassembleur des << Tricots graffiti >> et que celui-ci a eu des retombées économiques sur toutes les

municipalités grâce à la Route des tricots graffiti, qui a permis à plusieurs municipalités de se faire connaître ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie est fière d'appuyer le Cercle de Fermières par la fourniture, notamment, d'un local gratuit ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

D'appuyer les Cercles de Fermières du Québec dans leur sollicitation d'aide auprès d'autres municipalités.

De faire connaître davantage les Cercles de Fermières en publiant un article dans Le Jaseur municipal.

2018-12-420

Résolution adoptée à l'unanimité.

p) Déclaration des dons et autres avantages des membres du conseil ;

Considérant que les membres du conseil doivent, en vertu de l'article 6 al. 2 de la Loi sur l'éthique, faire une déclaration écrite auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier lorsqu'ils ont reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage :

- Qui n'est pas de nature purement privée ou
- Qui ne peut influencer l'indépendance ou compromettre l'intégrité Et
- Qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus adopté par le conseil, laquelle ne peut être supérieure à 200 \$.

Considérant que l'acceptation d'un tel don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage, quelle que soit sa valeur, est cependant interdite lorsqu'il peut influencer l'indépendance de jugement du membre du conseil dans l'exercice de ses fonctions ou risque de compromettre son intégrité (voir art. 6, al. 1, par. 4° Loi sur l'éthique).

Considérant qu'après la demande auprès des membres du conseil, aucun membre du conseil n'a déposé d'extrait du registre public des déclarations.

q) Dépôt de l'état mentionnant le nom des personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales ;

La directrice générale adjointe fait le dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales en date du 4 décembre 2018. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport.

r) Adhésion à l'AQLPA

REFUSÉ

s) Demande de gratuité – Les Chevaliers de Colomb ;

Considérant que Les Chevaliers de Colomb du conseil 7455 La Patrie organisent une activité pour ses bénévoles le 19 janvier 2019 ;

Considérant que cette rencontre se veut une rencontre de fraternité et sans but lucratif ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost

Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Les Chevaliers de Colomb à louer gratuitement le centre communautaire le 19 janvier 2019.

2018-12-421

Résolution adoptée à l'unanimité.

t) Renouvellement assurance MMQ ;

Attendu que nous devons renouveler notre contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec ;

Attendu que PMA Assurances inc. nous offre certaines protections additionnelles que nous devons considérer ;

Attendu que ces protections sont :

- Avenant C-21 - Protection concernant l'Article 217.1 du Code criminel du Canada depuis les modifications apporté au Code criminel Canadien avec la Loi C-21.
- Assurance des cyberrisques.

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais

Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte le renouvellement de leur contrat d'assurance avec la MMQ.

Que le conseil municipal accepte les deux nouvelles protections proposées par PMA Assurances concernant l'avenant C-21 et les cyberrisques.

2018-12-422

Résolution adoptée à l'unanimité.

u) Demande – Association Coopérative Agricole de La Patrie ;

REFUSÉ

Considérant que l'Association Coopérative Agricole de La Patrie souhaite que la Municipalité fasse le pliage de leur Journal qui sort 3 fois par année à environ 1400 copies par fois, le conseil municipal a décidé de refuser de faire faire le pliage des 1400 copies dû à la gestion, le temps, l'usure de l'imprimante pour produire ses 1 400 copies pliées.

v) Formation secouriste ;

Considérant que la CNESST oblige qu'une entreprise doit avoir une personne formée et détenir son cours de secouriste pour 50 employés et par quart de travail ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Madame Marie-France Gaudreau à suivre son cours de secouriste le 5 et 12 décembre 2018 de 8 h 30 à 16 h 30 à la Salle Guy Veilleux à Cookshire. Les frais de déplacement seront remboursés tels que la Politique interne le mentionne.

2018-12-423

Résolution adoptée à l'unanimité.

w) Dépôt de candidature – Prix Hommage bénévolat-Québec 2019 ;

Considérant que le conseil municipal souhaite déposer la candidature d'un bénévole exceptionnel qui se démarque ;

Considérant que le prix Hommage bénévolat-Québec 2019 est l'une des plus hautes distinctions gouvernementales en action bénévole ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que le conseil inscrit Monsieur Mario Audet comme bénévole pour le prix Hommage bénévolat-Québec 2019 ;

2018-12-424

Résolution adoptée à l'unanimité.

x) Transport de personnes HSF –Cotisation 2019 ;

Attendu que l'organisme le Transport de personnes HSF assure le transport des personnes à mobilité réduite sur le territoire de la MRC du Haut-St-François ;

Attendu que la Municipalité de La Patrie adhère à l'organisme Transport de personnes du HSF dont la Ville mandataire est East-Angus ;

Attendu que la Municipalité de La Patrie approuve les prévisions budgétaires 2019 ;

Attendu que la Municipalité de La Patrie approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la Loi sur les transports.

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Comtois, appuyée par Monsieur Richard Blais et **résolu**:

Que le conseil de la Municipalité de La Patrie autorise le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 5 125 \$.

2018-12-425 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

y) **Demande de location gratuite de la FADOQ – cours de danse ;**

REPORTÉ

z) **Dépôt de la liste des contrats municipaux de plus de 25 000 \$;**

Le dépôt aux membres du conseil de la liste des contrats municipaux de plus de 25 000 \$ est déposé le 27 novembre 2018 conformément à l'Article 961.3 et l'Article 961.4 du Code municipal du Québec. Celle-ci est à jour sur le site web de la Municipalité au www.lapatrie.ca.

Municipalité de La Patrie				
Contrats de plus de 25 000 \$				
Objet du contrat	Mode de passation du contrat	Nom	Montant du contrat au moment de l'attribution	Total achats
Nivelage et gravier	Sur invitation	Construction A. Boisvert Inc.	49 669,20 \$	42 024,83 \$
Travaux aqueduc Route Notre-Dame Est	SEAO	Lafontaine & fils inc.	460 000,00 \$	451 160,26 \$
Déneigement et entretien des routes	SEAO et gré à gré	Les Excavations Prévost F.G. Inc.	106 740,00 \$	158 022,00 \$
Déneigement	SEAO	Service Forestier Stéphane Blais	46 363,00 \$	66 036,00 \$
Cueillette et transport des vidanges/récup	SEAO	Services Sanitaires Denis Fortier	76 500,00 \$	63 774,00 \$

aa) **Vente de l'autobus Ford CTV 2007 ;**

Considérant que l'autobus Ford CTV 2007 est en vente sur Kijiji depuis le 15 octobre 2018 et que la municipalité n'a reçu aucun appel ;

Considérant que Monsieur Roméo Charbonneau propose un montant de 800 \$ pour l'acquisition de l'autobus ;

Considérant que SLM Récupération nous propose un montant de 500 \$;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal vende l'autobus à Monsieur Roméo Charbonneau pour un montant de 800 \$ et que celle-ci soit récupéré par monsieur Roméo Charbonneau avant le 1^{er} Janvier 2019.

2018-12-427 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

bb) Invitation brunch avec les élus de la MRC ;

Attendu que la Chambre de commerce du Haut-Saint-François organise un brunch avec les élus pour qu'ils informent les entrepreneurs de comment ils entrevoient l'avenir de leur municipalité ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost

Appuyée par Monsieur Richard Blais

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Monsieur Jean-Pierre Comtois et Madame Johanne Delage à participer au Brunch avec les élus de la MRC le 20 janvier 2019 à 10 h à la Salle des loisirs au 36, rue Principales à St-Isidore-de-Clifton.

Que la municipalité soit commanditaire pour un total de 100 \$ taxes incluses comprenant des avantages comme la parution de notre logo, 2 billets et la mention de notre municipalité.

2018-12-428

Résolution adoptée à l'unanimité.

cc) Appui-le maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario ;

Attendu que la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

Attendu que la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

Attendu que la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

Attendu que les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

Attendu que le premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

Attendu que la démarche du premier ministre du Québec François Legault auprès du premier ministre de l'Ontario; Il est **proposé** par Monsieur Richard Blais, **appuyé** par Monsieur Jean-Pierre Comtois et **résolu** unanimement.

Que la Municipalité de La Patrie demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;

Que le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

2018-12-429 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

**dd) Campagne annuelle de sollicitation 2018 –
Fondation des CLSC et CHSLD du HSF ;**

Considérant que la fondation amasse des dons afin de faire la différence dans le quotidien des citoyens du Haut-Saint-François pour un objectif de 25 000 \$;

Considérant que les fonds recueillis par la fondation et équipements spécialisés ont été donnés au cours des quinze dernières années aux CLSC et CHSLD du territoire ;

Considérant que plus de 280 000 \$ en projets et équipements spécialisés ont été donnés au cours des quinze dernières années au CLSC et CHSLD du territoire ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** de faire un don de 250 \$ pour la fondation des CLSC et SHSLD du HSF afin de les aider dans leur objectif.

2018-12-430 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

ee) Adhésion 2019-2020 au portail Québec Municipal ;

Considérant que Québec Municipal qui a plus de 30 000 utilisateurs et un vaste réseau de partenaires et collaborateurs, est un incontournable dans le domaine municipal en raison de son approche spécialisée et de la diversité de ses services ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Il est résolu unanimement

Que le conseil municipal s'abonne à Québec Municipal pour un montant de 84.15 \$ plus taxes.

2018-12-431 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

9. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 116 600.82 \$, Référence aux numéros de déboursés 201800617 à 201800693 et références aux chèques numéros 9735 à 9807 et les chèques numéros 201800474 à 201800518 et autorise la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalise 13 653.40 \$

2018-12-432 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

10. Situation financière au 30 novembre 2018

La directrice générale adjointe présente un état sommaire de la situation financière en date du 30 novembre 2018.

11. Rapport de la mairesse

La mairesse donne un compte rendu des rencontres du mois.

12. Période de questions

La mairesse répond aux questions venant du public.

13. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 20 h 20.

2018-12-433 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse